
Synthèse du rapport de recherche

DYNAMIQUES DES ÉCOSYSTÈMES INNOVANTS

Amélie Lefebvre-Chombart
Laboratoire Larsh, UPHF
amelie.lefebvre@uphf.fr

Octobre 2023



INTRODUCTION

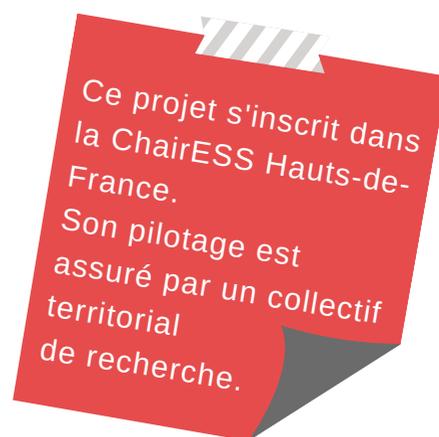
Dans ce rapport, nous analysons la manière dont des individus et des organisations prennent place au sein d'**expérimentations émergentes** avec des finalités de transformation sociale. Cette recherche s'attaque à la question de la **coopération** pour étudier les réalités qu'elle recouvre en actes. L'usage du pluriel est ici essentiel : nous postulons qu'il n'y a pas une mais des manières de coopérer, que cette coopération peut être choisie ou subie, qu'elle peut prendre des formes différentes selon les territoires - qu'en aucun cas, elle n'est évidente. Et enfin et peut-être le plus important, que **coopérer est politique** : la coopération vient renouveler les systèmes sociaux où chacun tente de « prendre place ».

Co-opérer se définit comme « *agir, travailler conjointement avec quelqu'un à* ». Le terme recouvre deux réalités : la coopération se vit dans le travail, dans l'œuvre ou l'action **commune**. Ensuite, elle met en **lien** les individus dans cet agir commun. Le lien est cette chose immatérielle qui unit, met en relation, empreinte d'histoires antérieures, d'attachements, de représentations, de projections et d'aspirations.

Notre problématique de recherche nous amène à entrer dans la boîte noire des territoires, en nous posant la question suivante : **En quoi les expérimentations, reposant sur des régulations proches d'arrangements ou de « bricolages institutionnels », font évoluer les pratiques individuelles et collectives, au sein des organisations émergentes, auprès des parties prenantes et vis-à-vis des politiques territoriales ?**

Le cadre théorique de la recherche propose de considérer quatre aspects que nous retrouvons dans nos hypothèses :

- Les expérimentations s'appuient sur des **patrimoines territoriaux**, antérieurs et qu'elles contribuent à révéler.
- Elles innovent dans les arrangements qu'elles mettent en place pour construire des **solidarités de proximités** organisationnelles et institutionnelles
- Les collectifs créés cherchent l'**horizontalité**, s'appuyant sur des **acteurs pivots** (leaders), et s'ancrent dans des systèmes territoriaux au sein desquels ils cherchent leurs places en renégociant **discontinuités et cloisonnements**
- Les initiatives tirent leur légitimité des effets sur les territoires à partir d'un **impact socio-économique**, de leur capacité à se mettre au service d'une **finalité solidaire multiscale**, et de contextes socio-institutionnels qui les reconnaissent ou duquel elles s'affranchissent



Le collectif territorial de recherche

Chercheurs	Florence Jany-Catrice (U Lille), Laurent Gardin (UPHF), Amélie Lefebvre-Chombart (UPHF), Olivier Petit (U d'Artois), Pierre Robert (U Lille)
Acteurs	Gérard Dechy (PTCE), Benoît Decq (Le Toit Commun), Christophe Lemoine (TZCLD)
Institutions	Nathalie Bernard (ChairESS), Juline Laquay (IF2RT), Christophe Trouillard (DREETS)

LES TERRAINS

PTCE Auton'Homme

Un Pôle Territorial de Coopération Économique (PTCE) pour l'émancipation des individus.

L'association **PHARE** a été labellisée **PTCE** en 2021 avec pour périmètre le Hainaut Cambrésis, vaste territoire hétérogène composé de **5 EPCI**. Cette association se présente comme un collectif d'acteurs de l'ESS qui comprend, au moment de l'enquête, une équipe de 5 salariés.

Le PTCE Auton'homme adopte des missions proches de l'IAE : prise en compte des besoins au sein des parcours, émancipation des personnes par l'emploi, dignité de l'individu.



Expérimentation TZCLD de Valenciennes



Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD) est un **projet national** qui fait l'objet d'une seconde loi d'expérimentation. Cette loi prévoit d'étendre le projet des 10 territoires pilotes initiaux (2016-2021) à **60 territoires**.

L'expérimentation est très observée dès l'origine, ce qui tend à accentuer l'essentialisme de son caractère innovant.

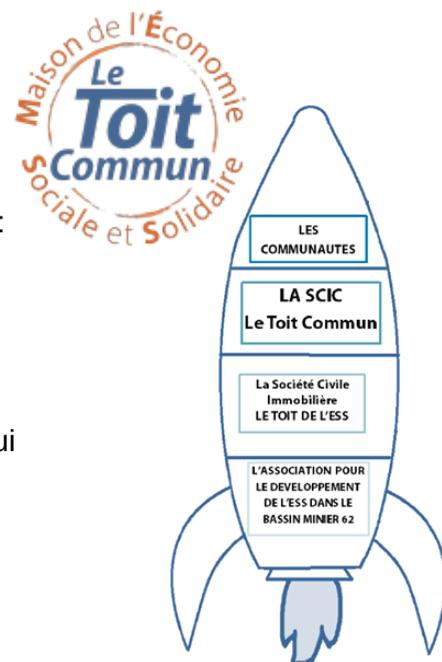
Le projet Valenciennois est adossé à l'ACSRV et au centre social et s'étend sur deux quartiers Acacias et Faubourg de Lille

Le Toit Commun

« La maison de toutes et tous pour construire l'économie de demain »

Le Toit Commun est né au sein de l'arrondissement de Lens, où l'identité « bassin minier » est forte. Ainsi, sa charte se décline autour de valeurs fortes : nouvelles pratiques économiques basées sur des valeurs humanistes, promotion d'une « société inclusive », monde « sans frontières », laïcité, coopération, transparence, empreinte écologique.

Le Toit Commun désigne un espace situé à Lens. Inauguré en mai 2022, ce lieu-ressources abrite un bar-restaurant, un espace de vente, des bureaux qui accueillent des organisations « habitantes », des salles de réunion à la location ainsi qu'un espace de coworking. Par ailleurs, il est animé via des groupes de travail thématiques.



I. ANALYSE DES PRATIQUES DES ORGANISATIONS

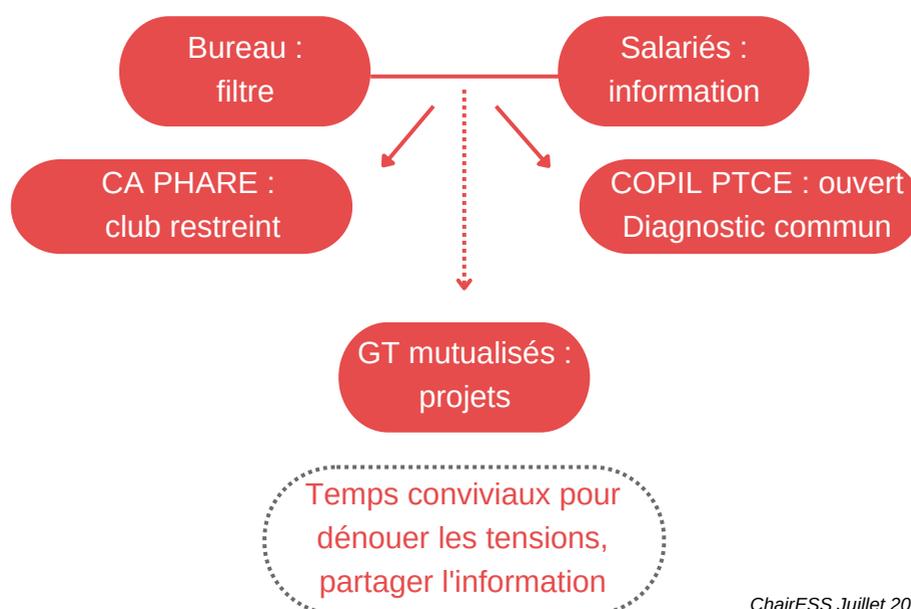
A. Le PTCE : projets et construction de filières au sein d'une organisation tâtonnante

Il semble que les **projets politiques** du PTCE et de PHARE soient les mêmes, tandis que le collectif change. Le PTCE entretient un lien organique avec l'association PHARE et de ce fait, se présente comme un label sans organisation propre. Il s'agirait d'une **bannière commune** derrière laquelle les acteurs pourraient se rassembler.

Le PTCE s'implante au sein d'un vaste périmètre territorial, le Hainaut-Cambrésis. Vaste par sa superficie et ses cinq EPCI, mais aussi par ses réalités de fonctionnement, vues comme différentes par les acteurs.

Cette **discontinuité spatiale** entre le Cambrésis et le Valenciennois est entretenue par les acteurs, qui l'estiment structurante : l'espace du PTCE est conçu, pensé et perçu comme bicéphale. Une autre observée est celle entre ceux de l'ESS et ceux qui n'en sont pas. Ainsi, certains acteurs sont maintenus à la frontière du collectif de PHARE pour de multiples raisons. Enfin, des enjeux territoriaux questionnent la légitimité du collectif face à des habitudes territoriales (celui qui a le marché).

Les lieux de la coopération :



ChairESS Juillet 2023

Nous analysons ces incomplétudes de structuration par un passage qui s'opère entre un collectif qui avait l'habitude de « *faire leur popotte entre eux* » et la construction d'une **gouvernance multi-partenariale**. Nous observons au sein du PTCE les prémisses d'une coopération au sein d'un outil qui se veut territorialisé et commun. Dans cette perspective, la gouvernance nous semble insuffisamment pensée différemment de PHARE. De plus, la **répartition du pouvoir** se concentre au sein du bureau, et questionne la place laissée aux acteurs et la part laissée à l'apprentissage et l'expérimentation.

B. TZCLD : renverser la table en quête de reconnaissance dans l'ESS

Un projet territorial d'insertion par l'emploi

Le projet dispose d'une aura de **dispositif innovant**. L'enquête montre une dimension affective très forte : doutes, émotions. De plus, le projet fait appel à une forme de croyance plus qu'aux compétences des personnes : il faut que les partenaires « y croient » pour sortir de leurs habitudes et accepter d'endosser des responsabilités partenariales.

« Tout le monde a peur de ne pas être habilité ». L'émergence se trouve étouffée par contraintes administratives et l'on observe un glissement vers un dispositif mis en place pour répondre aux attentes du fonds.

Ces conceptions révèlent le désir d'une IAE améliorée : TZC est une action pour faire valoir le droit à l'emploi. S'opère ainsi un transfert de la question des SIAE au territoire avec de meilleures conditions salariales, des salariés qui peuvent évoluer, s'organiser et choisir leurs activités, avec des personnes volontaires. Ces différents nous ont moins fait sentir « l'âme du projet », le fil que relie tous les partenaires au niveau local.

Le Comité Local pour l'Emploi (CLE) valenciennois, un consortium a plusieurs échelles

Première discontinuité : Les porteurs du projet et les autres.

Le périmètre de ce cloisonnement est évolutif : l'équipe-projet est centrale et agrège autour d'elle des acteurs en fonction de ses besoins (élus notamment). Cela renforce un effet « bloc » auprès du projet.

Seconde discontinuité : différents groupes sociaux

- 1 ACRSV et ses centres : porteur du projet, un acteur social et maintenant économique ?
- 2 Ville/agglomération, un pouvoir (très ?) important
- 3 Département, État, Pole Emploi... un engagement conditionnel
- 4 Les volontaires : essentiels, admiratifs et précaires
- 5 Les acteurs dit économiques

Des injonctions et des zones blanches

Deux partenaires sont à la fois invisibles et omniprésents dans les discours des enquêtés : le fonds et l'association ATD.

L'organisation de l'EBE et l'accompagnement des volontaires sont peu pensés. Nous pointons un **risque de banalisation des activités** : si les personnes ont un rôle majeur dans le projet, on note que le match entre interstice d'activités non concurrentielles et désir/volonté des personnes n'est pas évident.

En troisième lieu, la dynamique territoriale, vue comme cruciale et chronophage, est envisagée sur du micro-local (quartiers) et nous notons peu de porosité avec des dynamiques de l'emploi à des échelles intercommunales. Le projet porte l'ambition que « *peut-être que tout n'a pas été fait pour ces personnes* ». Il s'agit de faire autrement, afin de combler les failles de l'organisation de l'emploi par l'insertion.

En conclusion, nous analysons un projet ambitieux qui a créé une forte cohésion de groupe, derrière laquelle les acteurs territoriaux avancent en ordre dispersé. La logique sous tendue est l'emploi et sa dimension innovante n'est pas toujours intelligible pour les moins convaincus. Enfin, le projet fait l'objet de zones grises et notamment un accompagnement socioéconomique des volontaires aux prémises.

C. Le Toit Commun : une maison commune en construction

Un lieu pour point d'appui qui va de pair avec un désir de **sensibilisation du passant** et répond à un manque territorial. La profusion des fonctions a deux caractéristiques : un coût de coordination très fort et une difficulté à sortir de la confidentialité - des membres soulignent que les initiatives portées ne sortent pas des cadres habituels.

Le lieu a une exigence sur les pratiques se traduisant par une sélection d'entreprises et d'artisans s'inscrivant dans l'ESS pour réaliser les travaux au sein des bâtiments, ou par le choix de produits exclusivement de l'ESS au sein du magasin et du bar. D'un point de vue extérieur à ce cercle de membres avertis, cette exigence a pu apparaître comme de l'intransigeance et susciter des craintes d'un entre-soi, entre ce qui relèverait de l'économie sociale et solidaire et ce qui n'en relèverait pas.

Le Toit Commun est dans un temps de l'émergence qui implique le « nez dans le guidon » et des tâtonnements, avec la perspective d'une « pratique qui tranche ».

Un collectif club au sein d'un lieu commun :

La maison s'organise autour d'un collectif qui cherche l'horizontalité des relations au sein de plusieurs groupes :

1 : 2 co-fondateurs piliers (re)connus, « *Le leader ne doit pas être un gourou. (...) Le temps fait du mal là-dessus... parce que c'est facile d'avoir quelqu'un qui prend en charge les choses.* » -

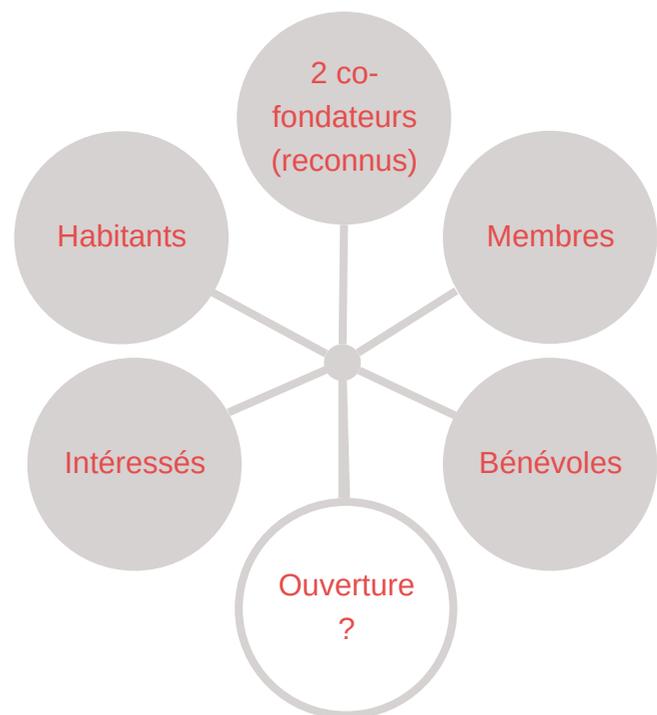
2 : Membres de l'association, un collectif affinitaire

3 : Bénévoles multi-engagés, en l'absence de salarié

4 : 2e cercle de membres, positions floues et confusions

5 : Un prosélytisme envers habitants, passants et hébergés externes -

6 : « *Être exigeant et rassembler large* », Ouvrir la porte ou ne pas ouvrir la porte ? aux collectivités territoriales, pas aux entreprises capitalistes. Articulation territoriale avec autres tiers lieux impensés.



ChairESS Aout 2023

Nous identifions des tensions entre **régime volontariste** du Toit Commun caractérisé par une forme d'entre-soi, de collectif club (au sens de bien club) qui vient se heurter avec un fonctionnement territorial et social où les rapports de travail et familiaux sont structurants. L'initiative fait altérité au sein de son territoire et questionne les passerelles...

Ces frontières floues induisent des **difficultés à identifier** l'apport du lieu et les produits « Toit commun » et cela a été confirmé lors des ateliers de restitution. Mis en perspective avec le temps de l'émergence, nous observons un fonctionnement centré sur l'administration du lieu (interne).

D. La dimension socioéconomique et sociopolitique des coopérations territoriales

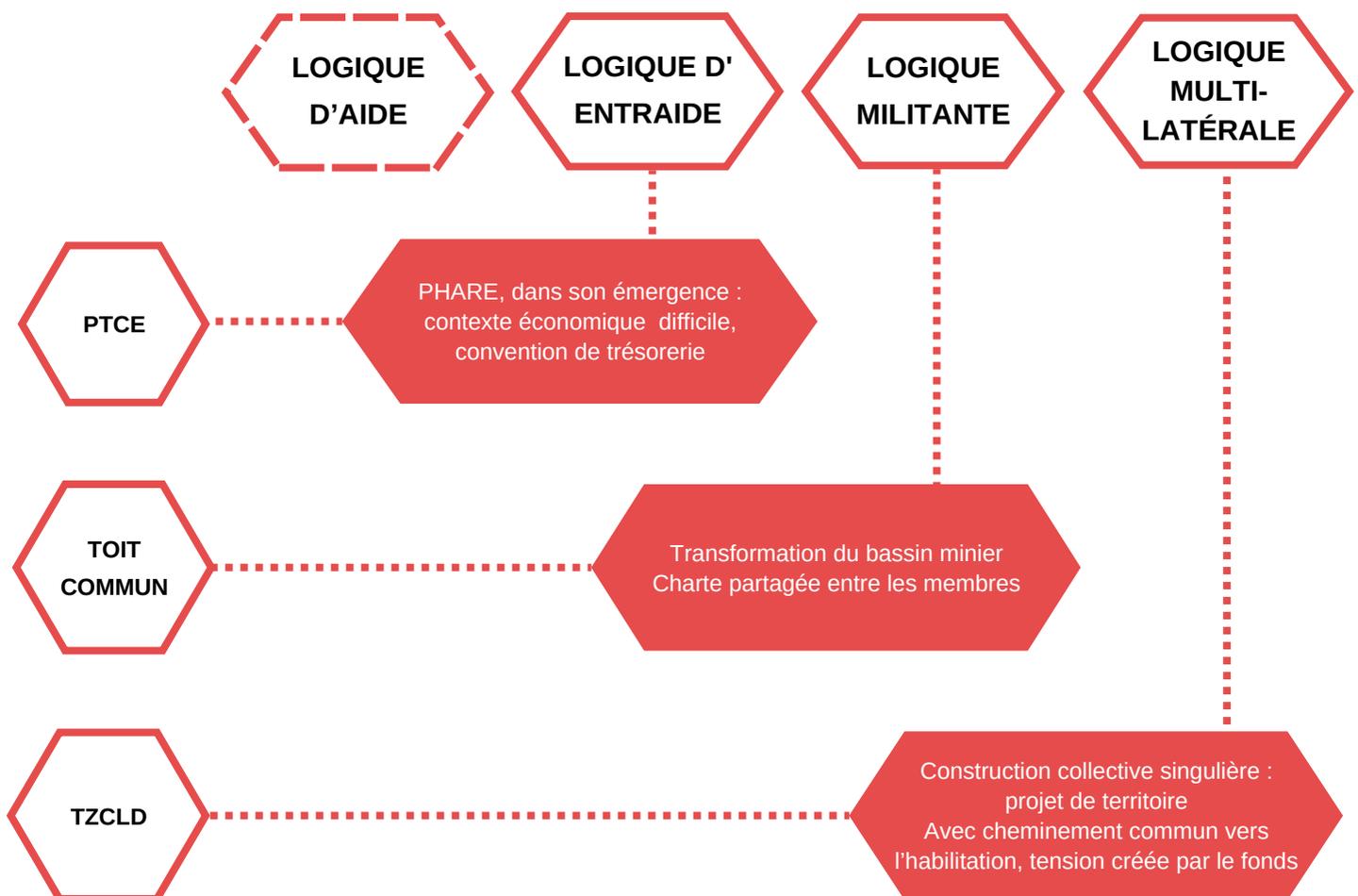
La dimension socio-économique des trois expérimentations

Nous n'identifions pas de « modèle » socio-économique de ces expérimentations dans ces phases d'émergence, non stabilisées. Les initiatives combinent, s'appuient et hybrident différentes ressources en fonction des contextes, des situations antérieures et des partenariats accessibles.

Ces initiatives émergent dans la réciprocité et sur les fonds propres des fondateurs. La réciprocité se traduit aussi par la mobilisation de réseaux de solidarité des fondateurs et des membres. Mis à part pour le Toit Commun, les financements publics sont cruciaux et ont tendance à se développer et à se diversifier. L'habilitation de TZC va permettre le passage à l'emploi des volontaires par l'embauche d'une vingtaine de salariés. Le Toit Commun mobilise plus de ressources marchandes, à travers des services qui sont toutefois rendus pour partie à ses membres (locations de salles, etc.).

La dimension sociopolitique des terrains

En référence aux travaux de Laville et Sainsaulieu (2013)



ChairESS Aout 2023

II. DES INITIATIVES ENCHÂSSÉES DANS DES MATRICES TERRITORIALES

A. PHARE : de la protection à l'opportunité du PTCE

Le lieu détermine l'action : c'est en rapport avec des besoins territoriaux et locaux, au prisme d'enjeux multiscales que les SIAE se sont construits. Le PTCE prend au sérieux la question du développement territorial, en particulier du point de vue des individus et organisations qui le composent.

Nous identifions deux éléments importants : **un socio-système ancien** de SIAE avec ses arrangements préexistants, et **une maturité** de ce maillage qui l'a rendu perméable à l'accueil d'innovations. Nous observons un glissement vers une association qui pourrait devenir opérateur de politiques publiques et qui n'est pas sans questionner l'indépendance de PHARE à la DDETS. Au sein de ce contexte, la candidature à la labellisation comme PTCE est apparue comme une opportunité et concordance « c'est ce qu'on est, c'est ce qu'on veut ».

Un maillage lié et mûr : des organisations, des territoires et des ressources externes

« Je dis l'économie sociale et solidaire mais aussi je la pratique »

Nous relevons de nombreuses relations préexistantes (amicales et organisationnelles). Les membres à l'origine de PHARE se connaissent et partagent une vision de l'économie sociale et solidaire qui peine à se dire en mot, tant cette vision passe par des codes verbaux et non verbaux : une même manière de parler de l'ESS, du respect, de l'estime mutuelle, etc.

Le premier élément structurant de la maturité du maillage est l'adaptation aux marchés en coopération. En deuxième lieu, PHARE et les acteurs du PTCE présentent une capacité à être affecté : notre enquête montre qu'elle lie un attachement au lieu, une confiance en soi et en l'autre, une bonne santé financière de l'organisation (nécessaire au portage du projet), à un esprit de coopération. Pour le moment, si le PTCE souffre d'un déficit d'incarnation à travers cette absence de lieu (matériel ou immatériel : le lieu de la coopération est aussi un espace temporel unique) qui fasse consensus, c'est en partant de l'histoire de PHARE qui donne sa pertinence à un réseau en archipel. Dès lors, aucun lieu ne pourra incarner le Hainaut Cambrésis (le territoire que s'est donné l'initiative) dans toute sa pluralité.

B. Le Toit Commun : un socio-système construit sur un temps long

Le Toit Commun s'inscrit à l'aune de pratiques que les acteurs qualifient « résistantes » au sein du « bassin minier », appellation utilisée pour, d'une part **nommer les ressources territoriales** issues de l'ère minière et, d'autre part pour parler du **modèle de développement dominant**.

Des projets de résistance

Ainsi, le développement du bassin minier questionne la capacité à inventer de nouveaux modèles en rupture avec celui qui a dominé l'ère minière. En effet, le passé marque le territoire et ses acteurs. Nos entretiens relèvent une déception du politique, dû à une difficulté à faire reconnaître comme telle l'ESS, à trouver des interlocuteurs au sein des communes et agglomérations sensibles à la question d'une

économie autrement. En définitive, si le Toit Commun s'inscrit sur un terreau riche d'engagements avec, pour, au sein du territoire, l'idée reste identifiée comme créant du neuf, une rupture avec l'antérieur.

Un socio-système bâti sur un temps long

Les relations préexistantes sont nombreuses. Nous observons un socio-système avec de nombreuses ramifications, composées d'initiatives antérieures faites de pratiques, (parfois) de lieux, toujours d'acteurs commun. Nous relevons également des acteurs de la formation et de l'éducation populaire, avec des expériences d'auto-organisation, d'engagements militants (micro-rebelles, réfugiés, AMAP) et politiques (Génération.s). Les hiérarchies ne sont pas inexistantes de ce sociosystème, en fonction notamment du rôle occupé au travail. A travers ce sociosystème, nous faisons l'observation de multiples croisements des liens de participation élective & organique (& citoyenneté).

La charte et le montage juridique ont joué le rôle de processus stabilisant. En incarnant le projet, elle fait office de règle partagée à la puissance symbolique très forte.

Le contexte de politique publique est d'abord celui d'un département qui fête 10 ans d'engagement au sein de l'ESS à travers sa « mission ESS ».

En conclusion, l'expérimentation du Toit Commun illustre le temps long de la construction des dynamiques territoriales. Elle montre que cette maturation a permis d'appuyer un message politique fort (exigeant) et partagé entre les membres de l'association. Cette construction au sein d'un réseau relativement stable a créé des périmètres flous des cercles de sociabilités : amis, relations professionnelles, engagements associatifs et citoyens.

C. TZCLD : L'opportuniste des centres sociaux vis-à-vis d'une utopie nationale

Si TZCLD a une histoire nationale, l'émergence valenciennoise a peu de racines en local : l'ACRSV s'est saisi d'un projet à l'aura innovante pour se (re)construire une identité en local. Cette stratégie d'une association de centres sociaux qui veut aller au-delà du social en portant un projet économique est également une stratégie politique.

Une occasion de changer l'image de l'ACRSV

Pour l'ACRSV, ce projet s'inscrit dans une quête de reconnaissance dans l'ESS et de crédibilité dans l'insertion (face aux difficultés de financement de l'éducation populaire) avec une professionnalisation de l'organisation qui a permis de porter le projet. Le grossissement de l'ACRSV s'est construit dans une volonté de se détacher de l'emprise des villes, en augmentant ses fonds propres et pour gagner en indépendance. La professionnalisation de l'ACRSV est allée de pair avec une place plus importante pour les habitants dans la gouvernance, hormis pour la présidence qui requiert des compétences - même si le président se sent représentant des habitants.

Notre enquête a révélé un ensemble (ACRSV et centres sociaux) pas toujours homogène avec un risque d'éloignement du siège et de ces centres, tandis que TZCLD réenchasse l'ACRSV au cœur de projets de territoire. Enfin, notre enquête a révélé un acteur peu consensuel au sein des acteurs associatifs et l'existence d'une forme de défiance. Ces représentations façonnent les coopérations territoriales valenciennoises au point d'introduire des discontinuités qui orientent l'action.

La construction du projet s'est réalisée à partir des publics des centres sociaux, les habitués. En conclusion, nous caractérisons l'opportuniste des centres sociaux sur ce projet, que l'on peut retrouver dans d'autres territoires. La concordance apparaît à la fois face à un contexte économique et politique difficile pour les centres sociaux, la volonté de trouver de nouvelles niches d'activités et la pertinence du projet vis-à-vis des publics accueillis. Cette histoire n'est pas sans renégocier les périmètres de coopérations antérieurs et tend à permettre de nouvelles collaborations.

CONCLUSION

De la difficulté à identifier les effets sur les partenaires et politiques publiques

Nous souhaitons nous détacher d'une relation strictement causale (cause/effet) : les initiatives de l'économie sociale et solidaire étudiées montrent que **les coopérations territoriales s'entrelacent dans des systèmes complexes et multiscalaires**, englobant **trajectoires individuelles et collectives**, lieux, affects, usages, histoires. Elles articulent **ancrage territorial et mise en réseaux**, tout en portant l'ambition de **transformer le contexte**.

A l'échelle des individus et des organisations : qui de l'œuf ou de la poule ?

Au niveau des partenariats : quêtes de reconnaissance et de protection

Au niveau des politiques publiques : un repositionnement général pour sortir des monopoles

De manière générale, la transformation de ces liens implique un repositionnement face à une fédération et la nécessité de travailler autrement. Nous identifions un enjeu de pouvoir, avec des individus qui cherchent à récupérer la maternité de l'initiative pour leur compte. **Qui est le chef de file de l'ESS sur le territoire ?**

Les effets de la coopération, des interstices innovants

Les expérimentations coopératives s'appuient sur des histoires de territoire et sur des projets antérieurs, plus ou moins réussis, des événements qui ont marqué les esprits, des lois et normes qui ont infléchi l'action. Ces éléments caractérisent **un patrimoine territorial** : il constitue une part idéale de la matrice du territoire, permettant d'en comprendre la culture, les usages, les pratiques. **La coopération est plurielle et scalaire**. Elle se cristallise autour de convictions et d'un projet commun.

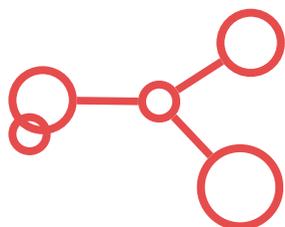
Nous caractérisons ainsi l'émergence d'espaces d'intermédiation, d'interface entre organisations/institutions. Ces espaces, matériels et immatériels, aux formes diverses, sont autant d'occasions de franchir les places assignées aux individus et aux organisations, en quête de plus de démocratie locale. Nous analysons trois fonctions :

- Ils sont des **lieux d'articulation** entre organisations, individus, institutions. Le défi de la mise en lien s'enrichit d'une pratique de l'altérité, où l'autre existe pour lui-même, qui peut entrer en tension avec le besoin de reconnaissance et de protection.
- Par la connaissance du lieu et la territorialisation de l'action, ils sont des **lieux d'ancrage**.
- Enfin, les espaces créés ont une **fonction d'accessibilité** : en rendant accessible les informations, pour les porteurs de projet, pour les directions d'entreprise, pour les habitants.

C'est pourquoi nous proposons de qualifier ces espaces d'**interstices créatifs**. En s'intercalant dans des systèmes sociaux préexistants, ils viennent revivifier, chambouler, transformer les équilibres territoriaux. Leur capacité d'arrangement, de bricolage les rends souples aux besoins auxquels ils se sont rendus perméables. Au cœur de ces interstices, la **gouvernance est centrale** : en recherchant l'horizontalité multi-partie prenantes, **ces expérimentations se rapprochent des logiques des communs autour d'une ressource commune**.

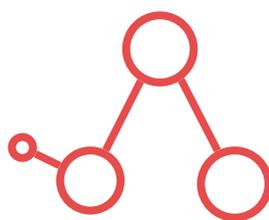
« Si on veut faire des communs, il faut prendre le risque de laisser l'outil à tous »

En termes de **forme spatiale**, nous avons observé trois configurations différentes :



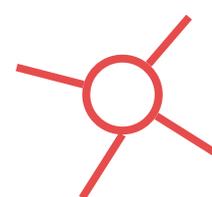
PTCE
ARCHIPELS

Coopérations asymétriques en archipels, qui maillent un vaste espace. Se sont formés des sous-groupes coopératifs par territoire et par groupe de projet. La polarité du bureau est très importantes et crée une forte centralisation de l'information qui peine à circuler au sein du réseau.



TZCLD
MULTISCALEIRE
HORIZONTAL

Territorialité multiscaleire, plus ou moins horizontale en local, et très verticale dans ses relations au fonds. Les échelles du projet sont multiples et très interdépendantes. Si l'espace physique de l'expérimentation est réduit à deux quartiers, l'espace idéal du projet combine les acteurs nationaux, différentes collectivités territoriales, l'écosystème local et autres lieux ressources du projet autour de valeurs « mantras » partagées.



TOIT COMMUN
LIEU RESSOURCE

Centralise un projet autour d'un lieu ressource, à partir de deux cofondateurs pivots. La matérialité du lieu rend possible des appropriations plus éphémères aux plus pérennes, souhaité par les membres de l'association. Nous avons observé un espace de possibles.

Par ailleurs, nous avons pu identifier certaines **limites à l'étude**. En premier point, de nombreux effets, n'ont pas pu être analysés (impact économique, effets sur les publics et les habitants). De plus, les coopérations territoriales dépassent l'écosystème des très engagés. Enfin, le travail de recherche comporte un faible nombre d'observation de réunions, comme autant de lieux où les ambitions démocratiques se vivent en actes.

Préconisations

LE PTCE : EN QUÊTE D'UN DÉCALAGE ALTERNATIF VERS UNE STRUCTURATION PROPRE

- structurer une gouvernance propre
- clarifier la visée du PTCE

TZCLD : PENSER L'ASSIGNATION ET L'ÉMANCIPATION DANS LE TRAVAIL

- pédagogie du travail, formation à l'organisation d'une coopération
- personnes-ressources qui pourraient être davantage mobilisées

LE TOIT COMMUN : UNE AMBITION À L'ÉPREUVE DE LA PRATIQUE

- risque de lévitation
- besoin de mutation territoriale, d'inventer des modalités de fécondation et d'hybridation

Synthèse du rapport de recherche

DYNAMIQUES DES ÉCOSYSTÈMES INNOVANTS

Amélie Lefebvre-Chombart

Université Polytechnique des Hauts-de-France
Laboratoire de Recherche Sociétés et Humanités
amelie.lefebvre@uphf.fr

Le [rapport de recherche complet](#) est disponible sur le site de la ChairESS
Hauts-de-France



Avec le soutien de la ChairESS Hauts-de-France

La ChairESS Hauts-de-France vise à encourager et valoriser les travaux, les pratiques, les recherches et les formations en Économie sociale et solidaire. Créée en 2014, elle réunit chercheurs, acteurs publics et privés autour d'une même conviction : la mise en commun et la coopération sont des éléments essentiels pour produire des connaissances et transformer durablement la société et les territoires.

Pour plus d'informations : chaires.org

nathalie.bernard@chaires.org



Dynamiques des écosystèmes innovants - synthèse de recherche © 2023 by
Amélie Lefebvre-Chombart / ChairESS Hauts-de-France is licensed under CC
BY-NC-SA 4.0